

COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

Les Longues Raies 13 - 2013 Colombier (Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31)

Cours selon l'Art.32 de l'OFPr. Pour maçons et constructeurs de routes

| | |
|---------------------------------|---|
| Public-cible | Sont admis au cours, les maçons et les constructeurs de routes en activité au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans |
| Objectif | Etre préparé à obtenir le certificat fédéral de capacité de maçon ou de constructeur de routes |
| Connaissances préalables | Le niveau de départ se base sur la pratique de la profession et des connaissances élémentaires en français et en mathématiques. Des examens d'entrée théorique et pratique sont organisés pour contrôler les pré-requis |
| Contenu | Calcul professionnel, dessin professionnel, connaissances professionnelles, technique de construction, culture générale et cours pratiques |
| Durée | Formation en emploi sur 2 ans, soit env. 650 périodes (y compris 2 semaines de pratique/an) |
| Lieu | Centre cantonal de formation Professionnelle des Métiers du Bâtiment (CPMB) à Colombier |
| Horaire | Les mardis de 19h30 à 21h45 (3 périodes) Les samedis de 08h00 à 12h00 (5 périodes) |
| Finance d'inscription | Fr. 300.-- par année de formation pour les prestataires du FONSOPAR Fr. 2'500.-- par année de formation pour les non-prestataires du FONSOPAR |
| Début des cours | Septembre 2011 (en fonction du nombre d'inscriptions) |
| Examen | Sont admis à l'examen, les candidats pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le métier de 5 ans au minimum |
| Délai d'inscription | 31 juin 2011 |
| Support de cours | La fourniture du matériel est comprise dans la finance d'inscription |

Renseignements auprès de :
Yann Maillet, Tél. 032 843 41 30 – Email : ymaillet@fne.ch